Régionales: La Poste annonce reprendre la distribution de 5 millions de plis confiés à Adrexo

La société a rencontré des dysfonctionnements avant le premier tour dans l'acheminement des professions de foi.

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 56 minutes,
Mis à jour il y a 4 minutes

La distribution de 5 millions de plis de propagande électorale était confiée à l'origine à la société Adrexo. *alco81 / stock.adobe.com*

La Poste a annoncé mercredi qu'elle reprenait, pour le second tour des élections régionales et départementales, la distribution de 5 millions de plis de propagande électorale confiés à l'origine à la société Adrexo.

«À la demande de la société Adrexo, et après accord du ministère de l'Intérieur, La Poste travaille à la reprise de la distribution de 5 millions de plis supplémentaires qui relevaient des zones d'Adrexo», indique un communiqué du groupe postal, après des dysfonctionnements rencontrés dans l'acheminement de professions pour le premier tour. *«Malgré les difficultés inhérentes à l'exécution de cette prestation dans des conditions extrêmement contraintes, La Poste et les facteurs se mobiliseront, comme ils l'ont toujours fait, afin de contribuer au meilleur déroulement possible des opérations du second tour des élections régionales et départementales 2021»*, ajoute le communiqué.

Darmanin favorable à ce qu'il n'y ait «pas de concurrence»

Adrexo, qui couvrait la distribution dans 51 départements de 7 régions, a estimé à 9% le nombre de plis électoraux qui n'ont pas été acheminés à leurs destinataires pour le premier tour, a indiqué mercredi devant le Sénat le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin. Celui-ci s'est dit favorable à ce qu'il n'y ait *«pas de concurrence»* dans la distribution des documents électoraux: *«La difficulté principale, c'est le principe de la mise en concurrence par appel d'offres avec une société (Adrexo, ndlr) qui manifestement n'était pas à la hauteur du marché»*, a-t-il dit. *«Si demain le Parlement souhaitait que nous reprenions en régie un certain nombre de choses, notamment pour assurer le service public des élections, personnellement je n'y verrais pas d'inconvénient»*, a-t-il ajouté.

Le Sénat doit acter formellement jeudi la création d'une commission d'enquête sur cette affaire, les oppositions dénonçant *«un scandale»*, *«une faute»* du gouvernement.